

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant la composition de la Commission de l'enseignement
supérieur inclusif, créée par l'article 23 du décret du 30
janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif**

A.Gt 15-05-2014

M.B. 16-10-2014

Modifications :

A.Gt 28-10-2015 - M.B. 17-11-2015	A.Gt 10-05-2017 - M.B. 26-06-2017
A.Gt 20-09-2017 - M.B. 17-10-2017	A.Gt 20-06-2018 - M.B. 23-07-2018
A.Gt 10-10-2018 - M.B. 31-10-2018	A.Gt 05-12-2018 - M.B. 07-01-2019
A.Gt 01-03-2019 - M.B. 29-03-2019	A.Gt 08-05-2019 - M.B. 29-07-2019
A.Gt 05-06-2019 - M.B. 31-07-2019	A.Gt 21-08-2019 - M.B. 06-09-2019

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux Cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques, notamment l'article 90, § 6, alinéa 2;

Vu le décret du 17 juillet 2002 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs, notamment l'article 2;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres effectifs ou en qualité de membres suppléants de la Commission de l'enseignement supérieur inclusif créée à l'article 23 du décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif, ci-après dénommée « la Commission » :

A. Membres désignés en vertu de l'article 24, 2^o :

Membre effectif

- M. Etienne GILLIARD; [remplacé par A.Gt 05-06-2019]

Membre suppléant

- M. Amar DERNI;

Modifié par A.Gt 10-05-2017

B. Membres désignés en vertu de l'article 24, 3^o :

Membre effectif

- M. Mathurin SMOOS; [remplacé par A.Gt 10-05-2017]

Membre suppléant

- Mme Magali JANSSENS;



Modifié par A.Gt 20-06-2018

C. Membres désignés en vertu de l'article 24, 4° :

Membres effectifs

- Mme Caroline GRISARD (ULG); *[remplacé par A.Gt 20-06-2018]*
- Mme Nathalie VANZEVEREN (SAPEPS);

Membres suppléants

- Mme Georgette CHARLIER (La lumière);
- Mme Brigitte CHARLIER (Comprendre et parler);

Modifié par A.Gt 08-05-2019

D. Membres désignés en vertu de l'article 24, 5° :

Membre effectif

- Mme Thérèse DARGE; *[remplacé par A.Gt 08-05-2019]*

Membre suppléant

- M. Jean-Marc HAUTECLER;

Modifié par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018

E. Membres désignés en vertu de l'article 24, 6° :

Membre effectif

- Mme Sylvie TOUBEAU; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*

Membre suppléant

- Mme Carine CARTON *remplacé par A.Gt 05-12-2018]*

Modifié par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-06-2018

F. Membres désignés en vertu de l'article 24, 7° :

Membre effectif

- M. Jean-Christophe LELOUP ; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-06-2018]*

Membre suppléant

- Mme Anne PEETERS; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-06-2018]*

G. Membres désignés en vertu de l'article 24, 8° :

Membres effectifs

- M. Jean-Jacques DETRAUX, professeur émérite, département de psychologie : cognition et comportement (ULB et ULG);
- M. Bernard HARMEGNIES, psychologue, directeur de l'institut des sciences du langage et spécialiste en logopédie (UMons);
- M. Roland DELMELLE, conseiller en prévention (HECh et HEAJ) *[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*
- Mme Florence VANDERSTICHELEN, Directrice du Service d'Aide aux étudiants (UCL) *[ajouté par A.Gt 10-10-2018]*

Membres suppléants

- Mme Brigitte LEJEUNE, directrice du centre médical d'audiophonie, experte déficiences auditives et dyslexie (ULG);
- M. Eric CONSTANT, professeur, Faculté de médecine (UCL et Saint-Louis);

- Mme Nathalie NADRE-GROSBOIS, professeur, Faculté de psychologie (UCL);

Modifié par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018

H. Membres désignés en vertu de l'article 24, 9° :

Membres effectifs

- Mme Manon SPERATI (FEF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*
- Mme Tatiana MATMAT (UNECOF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*

Membres suppléants

- M. Thomas MUSICK (FEF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*

*Modifié par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018 ;
complété par A.Gt 01-03-2019*

I. Membres désignés en vertu de l'article 24, 10° :

Membres effectifs

- M. Olivier BOUILLON (CGSP); *[remplacé par A.Gt 21-08-2019]*
- Mme Cathy VERDONCK (CSC); *[remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*
Mme Christine SERRE (SLFP) *[ajouté par A.Gt 01-03-2019]*

Membres suppléants

- Mme Stéphanie BERTRAND. (CGSP); *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 21-08-2019]*
- Mme Anne-Marie VALENDUC (CSC); *[remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*
- Mme Emilie WILMET (SLFP); *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 01-03-2019]*

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 15 mai 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT